

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-neuf avril à quatorze heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du vingt avril deux mille vingt-deux, s'est réuni à Sahune, sous la Présidence de Nicole PELOUX.

Nombre de délégués

En exercice : 27

Présents (mini 9) : 14

Nombre de voix

En exercice : 36

Présentes : 17

Exprimées par pouvoirs : 15

Total (mini 19) : 32

Quorum atteint

Délégué.es présents.es

**2 représentants du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
(porteurs de 2 voix chacun)**

Claude AURIAS, Didier-Claude BLANC

**1 représentant du Conseil départemental des Hautes-Alpes
(porteur de 2 voix chacun)**

Gérard TENOUX

**11 représentants des communes, EPCI et villes-portes
(porteurs d'1 voix chacun)**

Sébastien BERNARD, Philippe CAHN, Jean-Christophe CAMP, Gilles CREMILLIEUX, Vincent JACQUEMART, Nicole PELOUX, Pascale ROCHAS, Michel ROLLAND, Frédéric ROUX, Christelle RUYSSCHAERT, Danielle TOUCHE

Délégué.es excusé.es ayant donné pouvoir :

Agnès ROSSI à Claude AURIAS, Roland PEYRON à Sébastien BERNARD, Corinne MOULIN à Didier-Claude BLANC, Yann TRACOL à Philippe CAHN, Marlène MOURIER à Nicole PELOUX, Jean-François PERILHOU à Jean-Christophe CAMP, Pierre COMBES à Pascale ROCHAS, Lionel TARDY à Michel ROLLAND, Laurent CHAREYRE à Frédéric ROUX, Éric RICHARD à Christelle RUYSSCHAERT,

Délégué.es excusé.es

Nicolas DARAGON, Robert GARCIN, Jean-Jacques MONPEYSSEN

Le quorum étant atteint, Madame Nicole PELOUX déclare la séance ouverte à 14 heures.

Monsieur Vincent JACQUEMART est nommé secrétaire de séance.

Objet : Projets de sensibilisation et de communication sur le pastoralisme 2022-2024 – Demande de subvention

Montant des dépenses PnrBP	2022	2023	2024
Fonctionnement	6 464,60 €	8 980 €	3 640€
Investissement	0€	0€	0€

Coût global prévisionnel	Dépenses	Recettes
	19 084,60 €	15 267,68 €

Rapport :

La Présidente expose,

Le Plan Pastoral de Territoire 2021-2026 comporte un volet sensibilisation et communication sur le pastoralisme (fiche action 6). Lors du précédent PPT, plusieurs actions à destination des scolaires, mais aussi du grand public et du réseau pédagogique du Parc ont été réalisées. Fort du succès de ces actions, le Parc souhaite déposer un nouveau dossier sur la période 2022-2024.

L'objectif est tout autant de reconnaître l'importance de la gestion pastorale des estives et parcours d'intersaison du territoire que de valoriser le métier de berger, d'éleveur, et les produits issus de l'activité d'élevage.

Cinq opérations seront mises en œuvre :

- Actions de sensibilisation à destination des scolaires, à travers le programme pédagogique d'éducation au territoire et à l'environnement : des projets pédagogiques seront construits sur le pastoralisme, approché sous différents angles ;
- Formations des éducateurs pédagogiques pour leur apporter de la connaissance afin qu'ils puissent à leur tour la transmettre aux enfants et aux visiteurs du territoire ;
- Cycle de formation sur la laine à destination du grand public : 4 journées permettant de suivre la laine de la tonte à la pièce textile ;
- Balades pastorales : deux journées seront organisées pour informer le grand public et les usagers sur les enjeux et les problématiques rencontrées par les acteurs pastoraux ;
- Réimpression de la plaquette « Pastoralisme et biodiversité » : cette plaquette a connu un fort succès et il est intéressant de pouvoir la réimprimer pour qu'elle continue à être diffusée puisqu'elle semble constituer un support de choix dans la valorisation du pastoralisme.

L'ensemble de ces orientations a été présenté, soumis et validé par le comité de pilotage du PPT le 28 avril 2022.



Pour mener à bien l'ensemble de ces actions, la Présidente propose de solliciter l'Europe et la Région Auvergne-Rhône-Alpes selon le plan de financement suivant :

Dépenses	Montant (€ TTC)	Recettes	Montant
Projets pédagogiques 2021-2022 Prestations externes pour la réalisation des interventions, l'achat de matériel	2 975,00 €	FEADER (Europe) - 40%	7 633,84 €
Projets pédagogiques 2022-2023 Prestations externes pour la réalisation des interventions, l'achat de matériel et le transport des enfants	3 100,00 €		
Projets pédagogiques 2023-2024 Prestations externes pour la réalisation des interventions, l'achat de matériel et le transport des enfants	3 100,00 €		
Formation intervenants pédagogiques 2022	780,00 €	Région Auvergne Rhône-Alpes - 40%	7 633,84 €
Formation intervenants pédagogiques 2023	1 200,00 €		
Evènements Prestations externes pour la préparation et la réalisation des 2 balades pastorales et du cycle de formation laine	4 800,00 €	Autofinancement PnrBp (20%)	3 816,92 €
Réimpression de la plaquette pastoralisme et biodiversité : prestation extérieure pour l'impression	789,60 €		
Temps de travail chargée de mission (10 jours)	1 950,00 €		
Frais indirects (15%)	292,50 €		
Frais de déplacement (5%)	97,50 €		
TOTAL	19 084,60 €	TOTAL	19 084,60 €

Délibération

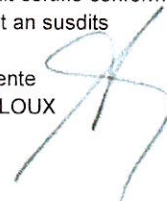
- ◆ Vu la délibération n° 2021-05-05 du comité syndical du 11 mars 2021 portant sur la candidature à un nouveau contrat de Plan Pastoral Territorial portant sur la période 2021-2026
- ◆ Vu la délibération n°2021-11-08 du bureau syndical du 08 décembre 2021 portant sur l'animation du Plan Pastoral de territoire par le Parc naturel régional des Baronnies provençales sur la période 2022-2024
- ◆ Vu la décision émise par le comité de pilotage du Plan Pastoral de Territoire le 28 avril 2022
- ◆ Considérant la charte du Parc et plus particulièrement sa mesure I.2.2 « Favoriser des pratiques agricoles et pastorales concourant à la richesse des paysages et de la biodiversité », qui vise à maintenir les activités pastorales extensives à forte valeurs ajoutées écologiques et paysagères
- ◆ Considérant la charte du Parc et plus particulièrement sa mesure II.1.1 « Développer et valoriser les démarches de qualité d'une mosaïque de cultures agricoles » qui vise à valoriser des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et des spécificités liées au territoire

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical

- **Valide** le budget prévisionnel et le plan de financement proposés
- **Autorise** la Présidente à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cet objet.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

La Présidente
Nicole PELOUX




1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 100

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 100